

Vous souhaitez offrir à votre famille une alimentation de qualité, respectueuse de la nature et de l'homme.

Découvrez l'association MiAM'AP : vous y trouverez des productions locales (légumes, volailles, oeufs...) issues de l'Agriculture Biologique. Enfin une consommation responsable et humaine!

Venez curieux!



## MIAM'AP



N'hésitez pas à venir nous rencontrer,

**les mercredis de 18h30 à 19h30,  
salle polyvalente de Boigneville  
2 Place de l'église - 91720**

Ou à contacter un membre du bureau pour tout complément d'information :

Mail : [miamap91720@gmail.com](mailto:miamap91720@gmail.com)

Juliette : 06 31 22 63 17

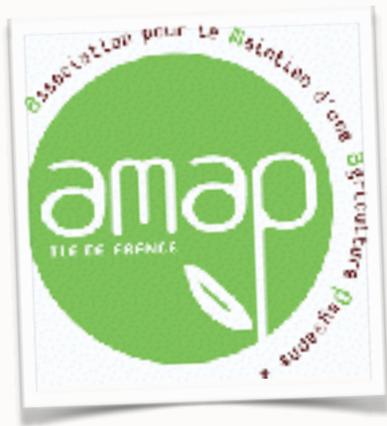
Agnès : 06 09 34 60 57

## MIAM'AP

AMAP de Boigneville et des environs



**MiAM'AP** est une Association (Loi de 1901) pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).



*Parce que se nourrir est avant tout une question d'harmonie entre la nature et l'homme!*

Pour le moment MiAM'AP propose des contrats avec quatre paysans :

- Le maraîcher Victor Bello de la ferme **Les Bordes de Milly**, à Milly-la-Forêt, qui partage sa récolte hebdomadaire de légumes biologiques variés et d'oeufs frais.
- Le paysan et boulanger bio **La Ferme des Hirondelles** à Guillerval, pour ses farines moulues à la meule de pierre et son pain au levain spontané cuit au feu de bois.
- Le volailler de **L'Orée de Milly** qui nous livre mensuellement ses poulets et terrines biologiques en provenance de Milly-La-Forêt.
- **Le Verger de Soisy**, de Soisy-Sur-Ecole, qui nous propose des pommes, poires et cerises de variétés diverses au fil des saisons.

*Nous remercions Tiffany Gauchet pour ses photographies du grand panier, ainsi que Philippe Champarou pour la création de notre logo.*

## MIAM'AP

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne MiAM'AP est un partenariat entre un regroupement de citoyen(ne)s et un ou plusieurs paysan(ne)s. Privilégiant les circuits courts, oeuvrant pour maintenir du lien social entre les citoyen(ne)s, MiAM'AP s'engage dans une démarche de consommation éco-responsable.



### SE NOURRIR SAINEMENT ET EN COHÉRENCE AVEC LA NATURE :

Adhérer à Miam'ap, c'est l'assurance de manger bio, de favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, sans «icides», et de bénéficier toute l'année de produits de saison et de grande qualité ; c'est adapter sa consommation au rythme des saisons au lieu d'imposer le sien à la planète. *(En couverture du flyer : le contenu d'un grand panier du mois d'août)*

### SOLIDARITÉ AVEC LES PAYSANS

Établir un contrat avec un paysan, et donc le pré-financer, c'est lui permettre de travailler sereinement, avec l'assurance d'un revenu décent et la certitude d'écouler sa production ; le paysan a ainsi l'opportunité de se projeter à court et long terme. Pour le consommateur, c'est le plaisir de participer à une distribution (et non une vente !) hebdomadaire. Pour tous, c'est la satisfaction de prendre part à un circuit court, solidaire, sans aucun intermédiaire.

### MAINTENIR DU LIEN SOCIAL:

MiAM'AP est ouverte à tou(te)s! Et la distribution des récoltes permet de rencontrer des voisins de tous les âges ! C'est aussi l'occasion d'échanger avec le(s) paysan(s) et d'en apprendre davantage sur le contenu des paniers. Au-delà de nous nourrir, l'AMAP repose sur le concept de regroupement et d'échange entre citoyens.

